

Le gouvernement songe à une troisième période de soldes pour aider les commerçants

La situation des commerçants ne s'améliore pas. Dans seize départements, les nouvelles restrictions sanitaires les ont forcés à fermer une nouvelle fois et le bilan des soldes d'hiver n'a pas été à la hauteur. Pour palier cet entassement de stocks, le gouvernement songe à une nouvelle période de soldes.

Le gouvernement travaille sur deux options pour aider les commerçants

Le bilan des soldes d'hiver n'aura pas été à la hauteur pour les commerçants qui n'ont pas pu écouler convenablement leurs stocks. Pour remédier à cette situation et venir en aide aux commerçants, le gouvernement travaille sur deux options.

Le ministre de l'Économie, Bruno Le Maire, confiait sur RTL : « Nous travaillons sur deux options, qui peuvent être complémentaires d'ailleurs : la liquidation des stocks qui normalement n'est possible qu'en période de soldes, (...) et puis pour tous ceux pour lesquels l'indemnisation du fonds de solidarité ne serait pas suffisante, (...) voir s'il n'y a pas des compensations financières ».

Les nouvelles fermetures freinent l'écoulement des stocks

Les nouvelles mesures sanitaires appliquées à seize départements depuis vendredi 19 mars, ont entraîné une nouvelle fermeture des commerces dits non-essentiels et freinent un peu plus le possible écoulement des stocks pour les commerçants. Ce sont 90.000 commerces fermés qui doivent soutenir le poids financier des stocks.

Bruno Le Maire a également affirmé que le gouvernement travaillait d'arrache-pieds afin de permettre la réouverture rapide des commerces, ajoutant qu'Alain Griset, le ministre délégué aux Petites et moyennes entreprises, allait affiner la liste des commerces essentiels au cas par cas. Le ministre a ainsi promis : « Nous allons regarder chacune de ces situations. Le plus vite est le mieux », tandis que certains commerces comme les salons de beauté s'insurgent d'être fermés alors que les coiffeurs ne le sont pas.